

Demande à envoyer par mail à :
sous-traitance-kerhoas@apajh.asso.fr
 Mettre le service déchets en copie :
prevention-dechets@bbo-communaute.bzh

Afin de limiter la quantité de déchets produits lors de votre événement, l'ESAT APAJH de Larmor Plage et Blavet Bellevue Océan Communauté vous proposent de supprimer la vaisselle jetable traditionnellement utilisées en utilisant des gobelets, assiettes et couverts réutilisables.

Formulaire de demande de réservation de gobelets réutilisables et de kits vaisselle

1. Identité de l'emprunteur

Raison sociale	
Nom de l'emprunteur*	
Adresse	
Code postal et Ville	
Téléphone	
Email	

* Si vous êtes un particulier, le prêt de kits vaisselle est réservé aux événements ayant lieu sur le territoire de BBO Communauté. En signant ce document vous vous engagez au respect de cette condition.

2. Demande de prêt

Produits	Nombre de caisses ou kits	Total gobelets ou vaisselle
Caisse de 360 gobelets de 25 cl		
Caisse de 120 gobelets de 25 cl		
Kit vaisselle de 10 couverts et assiettes*		
Date de retrait prévue		
Date de retour prévue		

*15 kits disponibles, vaisselle achetée auprès de la Recyclerie ChouetteCoop

Adresse d'enlèvement et de restitution

(Accès et horaires sur internet)

ESAT APAJH Kerhoas
services 1 Impasse de
Kerhoas
Zone artisanale de Kerhoas
56260 LARMOR-PLAGE

Un chèque de caution à l'ordre de l'ESAT Kerhoas Services est exigé au moment du retrait à raison d'1 € par gobelet / assiette / couvert : soit ici

€

Prévenir avant votre venue au :
02 97 83 97 00

3. La prestation

- À l'enlèvement, les gobelets et kits propres sont présentés conditionnés dans des caisses scellées.
- Vous rendrez les gobelets et kits sales, conditionnés dans les mêmes caisses, **ne pas remettre les scellés.**
- Les gobelets et kits non utilisés devront être restitués dans leur emballage d'origine en état. Toute caisse descellée sera considérée comme utilisée dans son intégralité.
- Le transport est sous l'entière responsabilité de l'emprunteur (retrait et retour). Il prend à sa charge le gardiennage et la conservation des gobelets et kits jusqu'à leur restitution.
- Nous avons accolé au dos des couvercles des caisses contenant les gobelets l'information concernant le système de consigne à destination du public. Nous vous recommandons de les utiliser en les accrochant par les perforations prévues à cet effet dans l'environnement de votre buvette.

4. La facturation

Tableau des modalités de facturation

Désignation	Prix unitaire de la caution
Gobelets non rendus ou dégradés	1,00 € TTC
Caisse de 120 gobelets perdue ou dégradée	15,00 € TTC
Caisse de 360 gobelets perdue ou dégradée	21,00 € TTC
Couvercle perdu ou dégradé	11,00 € TTC
Assiettes et couverts perdus ou dégradés	1€ TTC
Caisse de stockage du kit vaisselle perdue ou dégradée	25 € TTC

La facturation sera faite après contrôle des retours de gobelets, le chèque de caution sera restitué après règlement de cette facture.

Note : des pénalités de retard seront appliquées dès lors que le matériel sera ramené plus de 2 jours après la fin de l'événement.

Les caisses réservées mais non utilisées seront facturées 10€ TTC l'unité si leur nombre dépasse 10% du nombre total de caisses.

Pour éviter tout litige, le contenu des caisses sera compté au retrait et au retour devant les associations, une signature sera demandée. Cependant, après lavage, l'ESAT se réserve le droit de facturer des gobelets supplémentaires en cas de dégradation (casse, trace de marqueurs, brûlures de cigarettes, tâches de vin rouge qui ne partent plus...).

Fait à Larmor Plage, le

--

L'ESAT APAJH Kerhoas Services

L'emprunteur